



Planification écologique: des annonces plan-plan

Une semaine après la présentation des travaux du secrétariat général à la planification écologique, E. Macron s'est exprimé sur les financements accompagnant le plan. Il était temps, alors que ces enjeux ont été évacués de sa rentrée politique. Cependant la montagne accouche d'une souris. Surtout, les services publics, garants de l'intérêt général et qui sont des leviers structurants pour la transition écologique, sont les grands absents du plan. De même, aucune annonce concernant l'agriculture.

Si la mise en place du secrétariat général à la planification a pu être saluée, ainsi que son travail d'évaluation des efforts à réaliser dans différents secteurs, la planification implique des moyens financiers, une fiscalité incitative et redistributive et un plan d'ensemble pour articuler les différentes mesures. Or, les annonces effectuées ce lundi apparaissent comme un plan de communication de politiques sectorielles sans articulation globale, et sans engagements sur des financements à la hauteur.

Certes, le développement d'une filière des pompes à chaleur est un des moyens de diminuer la consommation d'énergies fossiles liée au chauffage. Encore faut-il que cela s'accompagne d'un vaste plan de rénovation thermique des logements et des bâtiments publics. De même, la production de voitures électriques est polluante, consommatrice en eau et en énergie. Elle ne constitue donc pas en elle-même une solution, si l'usage de l'automobile individuelle n'est pas réduit parallèlement via le développement massif de transports collectifs. Or les 700 millions déjà annoncés en 2024 pour la construction de RER dans des grandes agglomérations sont nettement en deçà des besoins, alors que le projet était chiffré par le gouvernement autour de 10 milliards d'euros d'ici la fin du quinquennat. Les collectivités territoriales, déjà financièrement étranglées par les baisses de fiscalité locale imposées par le gouvernement depuis 2017 et l'inflation des prix de l'énergie, ne pourront combler ces insuffisances.

Ces politiques nécessitent de sortir des règles européennes de fixation du prix de l'électricité et certainement pas d'affaiblir encore, l'entreprise publique EDF, en ponctionnant ses capacités investissement.

Par ailleurs, rien n'est proposé en vue de combattre les injustices supplémentaires et les effets de ségrégation sociale et territoriale qui pourraient naître de la nécessité de décarboner les modes de chauffage et de mobilité.

Enfin, pour la FSU, il manque dans ces annonces un plan pour les services publics répondant aux besoins de toutes les populations, assurant des conditions de travail dignes, les engageant dans une réduction de leur empreinte carbone avec les investissements nécessaires à leur adaptation à la crise environnementale.

Par exemple, les investissements dans la rénovation des bâtiments publics permettraient de s'engager sur des services publics éco-responsables et de créer des emplois, tout en améliorant les conditions de travail des personnels et d'accueil des usager·es. Or rien que pour le bâti scolaire, les coûts de rénovation sont estimés officiellement à 40 milliards d'euros...

Pour mener à bien ces politiques, le gouvernement d'E. Macron doit donc avoir le courage de rompre avec sa politique passée. "*L'écologie créatrice de valeur ou compétitive*" ne peut être la seule boussole pour la planification. Une fiscalité juste doit être mise en place pour redistribuer les richesses, dégager des ressources pour investir dans la planification écologique et mettre en place les mécanismes de solidarité sociale et territoriale nécessaires.

Il en va de l'acceptabilité sociale de la rupture écologique, chaque jour plus urgente pour limiter les effets du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

SUIVEZ-NOUS !

